

au Fil de la Cause

letholonet.fr

Avril 2025

#90



SOMMAIRE

1		
LE MOT DU MAIRE		3
2		
CALENDRIER		4
3		
LE DOSSIER		6
4		
PORTRAITS		12
5		
ACTUS		14
Enfance, jeunesse et famille		14
Sports		16
Environnement et cadre de vie		18
Culture et vie associative		20
Patrimoine		24
Action sociale		26
6		
EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL		29
7		
INFOS PRATIQUES		32
8		
ÉTAT CIVIL		34

LE MOT DU MAIRE

Notre boussole reste le bien commun.
Mon devoir, renforcer le lien de confiance.

Dans un contexte national marqué par de fortes tensions financières, notre équipe a fait un choix clair : ne pas sacrifier ce qui fait l'âme de notre commune.

Le soutien aux associations, à la culture, au sport et aux politiques sociales demeure une priorité, car ce sont là les piliers de la cohésion et du vivre-ensemble au Tholonet.

En 2025, la culture continuera de briller et d'être un vecteur de cohésion et d'identité, avec une programmation créative et accessible à tous. Banquet Cezannien, balade nature, cinéma plein air, festivals professionnels et amateurs...

L'élan sportif initié ces dernières années se consolide aussi, avec de nouveaux équipements et un appui croissant aux clubs et aux bénévoles qui font vivre le sport dans notre commune.

Les partenariats sont renforcés. Nous avons décidé de continuer d'augmenter les subventions allouées aux associations emblématiques du village : le Football Club, le Tennis Club, le Cercle Artistique de l'Union, le Club des Seniors, l'Union des Chasseurs et les 3T. Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficiera lui aussi d'une aide supérieure à celle de l'an dernier, à hauteur de 8 000 €, pour développer les animations au profit des aînés.

Nous sommes également pleinement mobilisés pour soutenir le pouvoir d'achat des familles. Le coût des services périscolaires a été diminué pour les ménages les plus modestes, afin de garantir un accès équitable aux temps éducatifs et récréatifs.



Et pour l'ensemble des propriétaires, nous avons tenu notre engagement de ne pas augmenter le taux de taxes communales sur le foncier.

Dans le même temps, la commune a réussi à investir dans des projets porteurs de sens tout en réduisant la dette communale de plus de moitié.

Ces choix, nous les assumons avec responsabilité et conviction, car ils reflètent notre attachement à un Tholonet solidaire, actif et fidèle à ses valeurs.

Chaque jour, j'en suis le garant.

Vincent Languille

Maire du Tholonet
Conseiller Métropolitain délégué aux relations
internationales et aux fonds européens

CALENDRIER

AVRIL 2025

26 avril

Nettoyons le Sud !

29 avril

14h30 - Salle Pezet

Les Causeries sur Cézanne
par **Laure Willems**

Anecdotes du Tholonet,
correspondance...

MAI 2025

De mai à septembre

Moulin Cézanne

Expositions

Du 15 au 25 mai

Salle Ferrat

Le Tholonet ART

« Echo à Paul Cézanne »

Expositions d'Artistes

Vernissage le 17 mai à 18h30

17 mai

11h - Salle Pezet

Spectacle Jeune public

Marionnettes - Voyage au
bout du monde pour petits
et grands penseurs par la
Compagnie Elliptique



18 mai

Iron man

Triathlon

Du 23 au 25 mai

Salle Pezet

Théâtre

Cie Donne-moi des ailes

Deux spectacles les 24 et 25
mai

24 mai

20h - Église Sainte Croix

Concert

Ensemble Café

Zimmermann, «Les partitas
de J.S. Bach : Baroque en
balade»

26 mai

14h30 - Salle Pezet

« La longue et passionnante
carrière de Fernand Pouillon »

1er opus par M-C Rubinstein

JUIN 2025

1^{er} juin

Début du concours photos

Le thème sera diffusé le
1^{er} juin sur nos liens de
communication

10 juin

De 14h à 23h - Groupe
scolaire Jean Vincent

Nocturnes en famille

Jeux en famille

14 juin

21h30 - Amphithéâtre de
l'école

Spectacle musical « CLAP ! »

par l'agence Artistik (Parcours
Artistiques Métropolitains)

Musique et danse pour un
spectacle flamboyant

Entrée libre

17 juin

De 14h à 23h - City stade
Parking Foot - Stade de Foot

Nocturnes en famille

Jeux en famille

Du 20 au 22 juin

LE THOLONET EN FÊTE

20 juin

19h - Place du Ferrageon

Foodtruck «Croque du Sud»

De 19h30 à 21h15 - Place du
Ferrageon

Orchestre créole de rue

«Brass Koulè» (Dispositif
Provence En Scène)

De 21h45 à 22h15 - Prairie
des Infernets

Chorale Crescendo

22h15 - Prairie des Infernets

Cinéma en plein air

Programmation en cours

21 juin

16h - Place du Ferrageon

Jeux pour les enfants et jeux
de cartes (en référence aux
joueurs de cartes de Cézanne)

Loto cézannien en
collaboration avec le Cercle

19h - Place du Ferrageon

Apéritif offert par la mairie

20h - Boulodrome

Banquet Cézannien

Fricassée canard aux olives
et garniture de champignon,
plat préféré de Cézanne.

Lecture de la correspondance
de Cézanne par les comédiens
des 3T

21h - Place du Ferrageon

Soirée dansante «Ballhaus

dans la cité !» par la
Compagnie CriAtura

(Dispositif Provence En
Scène)

22 juin

17h - Place du Ferrageon

Scène ouverte de danse avec
Classique Attitude et Élans

Hip Hop

22 juin

20h30 - Salle Pezet

Théâtre

Sketches par les 3T

24 juin

De 14h à 23h - City stade
Parking Foot - Stade de Foot

Nocturnes en famille

Jeux en famille

28 juin

Moulin Cézanne

Inauguration des bâches
«Hommage à Paul Cézanne»
avec animation.

JUILLET 2025**1^{er} juillet**

De 14h à 23h - City stade
Parking Foot - Stade de Foot
Nocturnes en famille
Jeux en famille

Du 21 au 28 juillet

Château du Tholonet
Eglise Saint Joseph

Festival de Musique

www.lesmusicalesdelaroute
cezanne.fr

SEPTEMBRE 2025**7 septembre**

De 8h à 15h - *Infernets*
Matinée des associations
Repas : daube proveçale
Animation musicale :
répertoire de chansons
françaises par Fabienne et
Ghilhem

13 septembre

De 10h à 18h - *Place du Ferrageon*
Culture Geek et E-sport

16 septembre

14h30 - *Salle Pezet*

Les Causeries sur Cézanne

par Laure Willems : l'oeuvre
du peintre

Du 20 septembre au 13 octobre

Salle Ferrat

Exposition et concours photo

**20 et 21 septembre
Journées du Patrimoine****20 septembre**

15h - *jardins de la Bertrane*
Conférence d'Élise Marc-
Bécam, doctorante, sur
l'oeuvre de Merleau-Ponty

17h - **Lecture** des Lettres
sur Cézanne de Rilke,
par le comédien Romain
Pierre, accompagné d'un
violoncelliste

21 septembre

11h - *Salle de l'Ours*

**Présentation de l'ouvrage
Cézanne à Château Noir.**

L'histoire d'une fascination
par ses auteurs, Thierry
Maugenest et William
Adams

25 septembre

14h30 - *Salle Pezet*

Conférence « Cézanne et la
tradition de la nature morte »

27 septembre

11h - *Salle Pezet*

Spectacle Jeune Public

Conte «Lili» par la
Compagnie Amarande
(Dispositif Provence En
Scène)

OCTOBRE 2025**Du 10 au 12 octobre**

Salle Pezet

Festival de Théâtre Amateur
organisé par les 3T

11 octobre

18h30 - *Salle Ferrat*

Remise des prix du Concours
Photos

11 octobre**Octobre Rose**

Campagne nationale contre
le cancer du sein
Informations, sensibilisation,
animations

**Programmation du THOLONET'ART 2025 en écho à la programmation
CEZANNE 2025****Mai**

Du 15 mai au 25 mai - *salle Ferrat*

Exposition «Echo à Paul Cézanne»

Paysages, personnages et questions artistiques avec et au-delà de Cézanne avec les artistes :
Katharine Modesti, Robert Chouraqui, Laure Willems, Dominique Bosq.

Juin*

Ouverture du **Concours photos** du THOLONET'ART le 1^{er} juin. Le concours est
ouvert à tous, le thème sera diffusé le 1^{er} juin sur nos liens de communication.
La clôture se fera le 31 juillet et la remise des prix début novembre.

Juillet

Initiation jeune à l'esthétique photographique **Journée photos** du THOLONET'ART.

Septembre

Du 20 septembre au 12 octobre - *salle Ferrat*.

Exposition du THOLONET'ART du 20 septembre au 12 octobre à la *salle Ferrat*.

Cézanne a eu une influence majeure sur les artistes qui lui ont succédé. Ses remises en question
esthétiques ont eu des répercussions sans fin. Notre époque peut toujours tisser des liens avec
son aventure artistique et c'est ce que vont offrir avec leur propres expériences les artistes Yves
Henocque et Dominique Bosq.

LE DOSSIER

UNE COMMUNE PLUS SÛRE



Entretien avec Alexandre RAOUX, Adjoint au Maire délégué à la sécurité

Comment la collaboration entre la municipalité et la Gendarmerie Nationale a-t-elle évolué ces dernières années ?

Depuis le début de notre mandat en 2020, la Mairie a tissé des liens toujours plus étroits entre ses services et la gendarmerie. Nous échangeons de façon très régulière avec les autorités de la gendarmerie, faisons des points mensuels et assistons en nos qualités d'élus à toutes les cérémonies militaires se déroulant à la caserne de Malacrida. Il faut ici saluer et remercier les forces de l'ordre pour la qualité de leur écoute quant à nos demandes.

Ces échanges ont permis de créer une synergie positive et un renforcement de la présence de la gendarmerie dans notre commune. Nos concitoyens ont d'ailleurs remarqué cette présence renforcée de « bleu » dans nos rues et sur nos routes ces dernières années.

Fort de ces échanges, il a été décidé conjointement d'instituer un accueil de proximité hebdomadaire assuré par des gendarmes pour recevoir les demandes des habitants. Cet accueil se fait à l'espace DUBY, au centre de Palette.

Pouvez-vous nous parler des récents chiffres de la délinquance sur la commune ?

Dans un contexte national et régional difficile concernant les sujets liés à la sécurité, notre village fait figure d'exemple positif pour ce qui est de l'évolution des chiffres de la délinquance.

En effet, selon les sources de la gendarmerie nationale, le nombre d'atteintes aux biens a diminué de 40% en 2024 par rapport à 2023. Les cambriolages ont également diminué dans la même proportion. La délinquance est en forte diminution cette année et nous incite donc à continuer dans notre stratégie de police de proximité.

Le Maire a aussi fait part à la gendarmerie de son souhait de lutter contre l'insécurité routière. La gendarmerie l'a entendu et a augmenté sa présence aux bords des routes de plus de 30% en 2024 par rapport à 2023. Elle a de ce fait relevé beaucoup plus d'infractions et envoyé un signal de fermeté aux délinquants routiers.

La Police municipale a également été équipée d'un radar mobile qui est utilisé conjointement avec la gendarmerie.

Comment expliquez-vous cette diminution de la délinquance sur notre commune ?

Par la qualité de nos échanges d'informations avec la gendarmerie, par sa forte présence parmi nous et par le repositionnement du poste de la police municipale au cœur de Palette. La Police municipale est devenue beaucoup plus visible, particulièrement depuis la RD7N et collecte plus d'informations de la part des habitants grâce à cette nouvelle proximité.

Quand est-il de l'application Voisins Vigilants et Solidaires ?

Depuis la mise en place de l'application Voisins Vigilants et Solidaires, dont le succès s'est manifesté par l'inscription de plus de 270 foyers à ce jour, les habitudes de nos concitoyens ont changé et ils font preuve de plus de vigilance. Des habitants me disent par exemple que désormais, s'ils se trouvent à l'étage dans leur maison en journée, ils pensent toujours à fermer les portes du rez-de-chaussée pour éviter toute intrusion. Les vols d'opportunités sont ainsi devenus limités.

Supervisés et contrôlés par la mairie, les signalements ont aussi permis une meilleure réactivité des forces de l'ordre. L'effet dissuasif recherché en lançant cette application a été atteint.

En conséquence, concernant le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires, la Mairie a reconduit le partenariat pour les cinq prochaines années.

Quels sont les prochains projets en matière de sécurité pour la commune du Tholonet ?

Bien entendu, la lutte contre l'insécurité routière restera une priorité. Un audit a d'ailleurs été réalisé afin d'améliorer la qualité de la signalisation routière en changeant des panneaux de signalisation obsolètes ou absents, en améliorant la visibilité des traversées piétonnes, en indiquant plus clairement les limitations de vitesse.

La mairie continuera aussi à investir dans la création de voies piétonnes et cyclistes séparées de la route pour assurer aux habitants un déplacement non motorisé en totale sécurité.

Enfin, dans un avenir beaucoup plus proche, en concertation avec les forces de l'ordre et conformément aux résultats de la consultation citoyenne de décembre 2022, la vidéo protection sera déployée d'ici la fin de l'année.

Cette vidéoprotection aura pour objet d'aider les gendarmes à élucider plus aisément les affaires de délits et d'atteintes aux biens et aux personnes qui pourraient être commises, en filmant les entrées et les sorties sur les principaux axes routiers de notre village.

Pour terminer, si vous avez des demandes relatives à la sécurité ou à la tranquillité publique, n'hésitez pas à prendre attache avec la police municipale qui saura vous répondre ou vous accompagner dans la résolution de ces demandes.

En octobre 2023, le Président de la République a fait l'annonce de la création de 200 brigades de Gendarmerie.

Les sites de Pelissane et du Tholonet ont été nominativement définis dans le département. La Commune avait candidaté en 2022 et a plaidé pour l'installation d'une brigade territoriale plus grande que celle de Malacrida, qui serait installée à Palette, en zone gendarmerie.

Après avoir été retenu, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a délibéré à l'unanimité le rapport n°83 de la Commission Permanente du 18 octobre 2024 : « Construction de la caserne de Gendarmerie du Tholonet : lancement de l'opération ».

Un parcellaire d'environ 6000m² du terrain acquis par la Mairie en face de l'école sera cédé pour la construction par le Département. Les services de l'Etat instruiront prochainement le permis de construire pour une livraison à l'horizon 2029.

C'est la Direction de l'Architecture et de la Construction du CD13 qui pilote les opérations, celle-là même qui vient de livrer le Centre de Secours pompiers de la Torse.



« Je souhaite mener des actions sur l'ensemble du continuum de sécurité. Je suis ravi que l'Etat et ses services régaliens aient choisi le Tholonet. C'est une avancée majeure pour notre territoire ! »

La Police Municipale, des forces de l'ordre de proximité



La Police Municipale collabore avec la Gendarmerie Nationale pour assurer la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique. En tant que police de proximité, elle est en contact direct avec la population pour gérer les problèmes quotidiens et garantir la sécurité des personnes et des biens.

Sous l'autorité du Maire, les policiers municipaux, toujours en uniforme, possèdent divers pouvoirs administratifs : gestion des conflits, des objets trouvés, des débits de boissons, du code de l'urbanisme et de l'environnement. Ils interviennent également lors d'accidents et sécurisent les lieux publics et manifestations. Leurs missions de police de la route leur permettent d'effectuer des contrôles de vitesse et de relever des infractions au Code de la route.

En tant qu'Agents de Police Judiciaire Adjoint, ils secondent les Officiers de Police Judiciaire, constatent les infractions et recueillent des renseignements. La Police Municipale participe aussi à l'opération « Tranquillité Vacances » et intervient régulièrement auprès des enfants des écoles.

Implantation de la future brigade de gendarmerie

La gendarmerie est prévue à horizon 2029 et sera construite sur le terrain faisant face à l'école.



La vidéoprotection sur les axes routiers

Sur le territoire communal, nous continuons à prendre des initiatives majeures pour renforcer la sécurité de la commune.

Après une consultation locale, 61 % des électeurs ont voté en faveur du projet de vidéoprotection.

Conformément à ce résultat et en collaboration avec la gendarmerie, nous avons décidé de mettre en oeuvre ce projet, répondant ainsi aux attentes de nos concitoyens.

Grâce à une rédaction rigoureuse du cahier des charges et au choix des prestataires, nous avons réussi à réduire le coût initial estimé à 350 000 € à une évaluation de 225 000 €, sans compromettre la qualité du dispositif.

Ce système de vidéoprotection comprendra 19 caméras, stratégiquement réparties, notamment aux entrées du village.

Les images seront stockées dans un local prévu à cet effet et mises à disposition de la gendarmerie, sur réquisition du procureur et dans le cadre d'une enquête.

Le dispositif inclura également des caméras-pièges pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités.



Carte d'implantation donnée à titre indicatif



Sécurité civile

Un adressage clair, pour une commune plus accessible et sécurisée

À quoi sert l'adressage ?

LA FIBRE ARRIVE AU VILLAGE

Je veux me raccorder, les opérateurs télécoms ont besoin de mon adresse pour connaître mon éligibilité et venir me raccorder au réseau.



POUR MES DÉMARCHES EN LIGNE

J'ai besoin d'adresses à jour dans les formulaires en ligne cartes grises, cartes d'identité, etc.



JE VIENS D'AVOIR UN ACCIDENT

Les pompiers cherchent à me localiser au plus vite.



L'adressage des voies est un enjeu essentiel pour la vie quotidienne et la sécurité de tous. Il permet aux services de secours (SAMU, pompiers, gendarmerie) d'intervenir plus rapidement, facilite le travail des services de livraison et de distribution (La Poste, fournisseurs d'énergie, télécommunications) et garantit un meilleur référencement des commerces et des activités locales.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 28 novembre 2024, a décidé à l'unanimité d'engager une mise à jour complète de l'adressage de la commune. En collaboration

avec La Poste, un recensement a été effectué pour identifier les voies sans nom, les numérotations incohérentes ou les doublons.

Afin d'harmoniser l'ensemble du territoire, la numérotation métrique a été retenue. Toutefois, certaines zones où la numérotation continue restait cohérente ont été conservées. Les propriétaires de voies privées ont également été sollicités pour participer à la définition de nouveaux noms lorsque cela était nécessaire.

À l'issue de ces travaux, le Conseil Municipal a validé les dénominations choisies. Ces données seront ensuite transmises à La Poste pour intégration à la Base d'Adresse Locale (BAL), un référentiel officiel accessible à tous.

Chaque propriétaire recevra un certificat d'adressage, accompagné, le cas échéant, d'une nouvelle plaque de numérotation à installer sur son habitation. Ce changement d'adresse administratif, qui n'implique aucun déménagement, est totalement gratuit pour les habitants.

Une fois mis en place, ce nouveau système garantira une meilleure accessibilité aux services d'urgence et aux infrastructures essentielles, tout en facilitant la vie quotidienne de chacun.

Un suivi rigoureux des bornes incendie

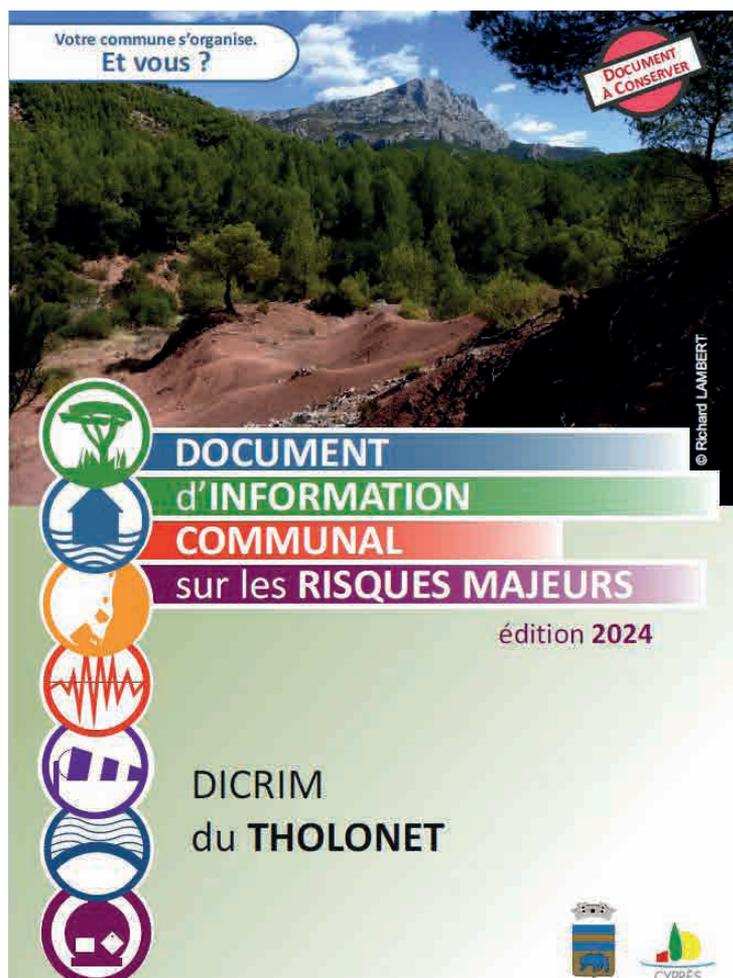
La commune assure un suivi régulier de l'état des bornes incendie publiques présentes sur son territoire afin de garantir une intervention rapide et efficace des secours en cas d'incendie.

Au Tholonet, on recense actuellement 57 bornes incendie, réparties entre 23 publiques, 22 appartenant à la Société du Canal de Provence (SCP) et 12 privées.

Les bornes privées, appartenant à des particuliers, doivent faire l'objet d'un contrôle annuel, dont le rapport doit être transmis à la mairie. Cette exigence est essentielle, car ces informations sont communiquées aux services de secours pour leur permettre d'optimiser leurs interventions.



Ces équipements constituent un élément clé du dispositif de lutte contre les incendies. Leur bon entretien et leur accessibilité sont donc une priorité pour la sécurité de tous.



Le DICRIM, guide essentiel pour mieux se préparer face aux risques naturels

La commune du Tholonet vient de mettre à jour son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document, bientôt distribué à tous les habitants, a pour objectif de sensibiliser la population aux risques naturels et technologiques présents sur le territoire.

Le DICRIM recense les différents dangers pouvant affecter la commune (incendies, inondations, mouvements de terrain, risques industriels...) et détaille les mesures de prévention et les bons réflexes à adopter en cas d'urgence.

Nous vous invitons à le consulter attentivement dès sa réception et à le conserver à portée de main !

Une nouvelle caserne de pompiers à la Torse



La construction d'une nouvelle caserne de pompiers près du Cimetière Saint Pierre est terminée. Elle peut accueillir jusqu'à 145 sapeurs-pompiers. Les premières gardes ont eu lieu le 29 avril. Ce projet vise à renforcer la couverture opérationnelle des secours dans la région, en complément d'une future caserne prévue dans le secteur de l'Arbois. La caserne de la Torse sera particulièrement affectée au centre ville d'Aix et au Tholonet. Cet équipement de sécurité civile a été construit par le Conseil Départemental, la même équipe en charge de la Brigade de gendarmerie du Tholonet.

PORTRAITS

Au cœur de la solidarité

**Caroline Frascogna
Centre Communal
d'Action Sociale**



Dans chaque commune, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle essentiel dans le renforcement du lien entre les habitants et la mise en œuvre de la solidarité indispensable à toute vie en société.

Il offre le soutien nécessaire aux personnes en situation de précarité et veille à préserver leur insertion dans le tissu social et relationnel.

Au Tholonet, Caroline Frascogna, engagée et passionnée par son métier, œuvre au quotidien pour mener à bien cette mission comme agent d'accueil.

Caroline, comment en êtes-vous venue à prendre en charge le CCAS du Tholonet ?

Après des études Sanitaires et sociales et plusieurs missions dans différentes collectivités territoriales, j'ai intégré le secteur social de la mairie du Tholonet. Depuis 3 ans, j'assure l'accueil et l'animation du CCAS de la commune.

J'essaie de mettre mon expertise et aussi mon énergie, car il en faut parfois, au service de tous les habitants.

Vous devez faire face à des demandes et à des situations particulièrement variées.

Comment pourriez-vous définir votre fonction ?

Ma première tâche est d'accueillir et d'écouter les personnes qui frappent à la porte du bureau. Il me paraît important de bien cerner les attentes de celles et ceux qui nous sollicitent.

Il s'agit souvent de besoins très concrets d'ordre matériel ou financier, d'aide alimentaire ponctuelle ou encore d'accompagnement pour les démarches administratives courantes.

Mais certaines situations sont plus complexes. Elles nécessitent de coordonner des actions avec les organismes sociaux institutionnels comme la CAF ou les caisses de retraites.

J'ai aussi un rôle d'information et d'orientation. Il faut donc développer des partenariats avec les acteurs locaux (associations, institutions, etc.) qui peuvent assurer un relais efficace du CCAS lorsque les situations ne relèvent pas directement de notre champ d'action ou sont trop lourdes au regard de nos capacités et de nos moyens.

Proposer les solutions les mieux adaptées aux besoins qui nous sont formulés est pour moi une exigence.

Il faut de la rigueur et de l'organisation mais avant tout, de l'empathie et de la bienveillance. Cela me convient, j'ai toujours été animée par le désir d'aider les autres.

Dans votre rôle, vous êtes confrontée à l'inquiétude de vos interlocuteurs et à leurs souffrances.

Je me vois comme un maillon essentiel de la solidarité locale. Je suis convaincue que chaque personne a droit à une vie digne et le CCAS a un rôle déterminant à jouer pour lutter contre l'exclusion et la précarité.

Je suis là pour accompagner les habitants dans les moments difficiles, essayer de les apaiser, leur permettre de retrouver un peu de confiance et les aider à se projeter dans un avenir plus serein.

Voir un sourire réapparaître, une personne retrouver son autonomie, c'est une immense satisfaction et au fond, chaque rencontre est pour moi un enrichissement.

Dans les chiffres de la mairie

Virginie Aubert Service comptabilité

Derrière le bon fonctionnement d'une commune, il y a une gestion rigoureuse des finances publiques. Budgets, dépenses, recettes, gestion des salaires... autant de missions essentielles qui assurent la pérennité des services municipaux et le bon déroulement des projets locaux.

Depuis plus de 20 ans, Virginie Aubert est en charge du service comptabilité et paye de la mairie du Tholonet.

Son rôle est central : elle veille à la bonne tenue des comptes communaux, au suivi des obligations budgétaires

Quelles ont été les grandes étapes de votre parcours avant d'arriver à la Mairie du Tholonet ?

Comptable de formation et titulaire d'un BTS comptabilité et gestion, j'ai débuté ma carrière au sein de la Trésorerie de la Ville d'Aix-en-Provence pour un an plus tard la poursuivre à la Trésorerie d'Aix-Nord au service communal, qui gérait, entre autres, la trésorerie de la commune du Tholonet.

Durant quatre ans, j'ai donc pu me familiariser avec la comptabilité publique, assez différente de la comptabilité privée, et être régulièrement en contact avec plusieurs communes, dont Le Tholonet.

Comment s'est déroulée votre arrivée au sein de la mairie ?

Curieuse de découvrir le fonctionnement d'un service comptable au sein d'une commune, c'est au détour d'une conversation avec Raymond Magnan, Garde-Champêtre à la Mairie du Tholonet, qu'il m'a proposé de remettre ma lettre de motivation et mon CV à la Mairie du Tholonet.

C'est donc au mois de février 2001 que j'ai intégré le service comptabilité de la Mairie et, grâce à la confiance que m'a faite l'équipe municipale, j'ai rapidement pris mes marques et mis à profit mes connaissances en matière de comptabilité publique. Mais j'ai surtout, comme on dit, « beaucoup appris sur le tas ! »

Vous avez évolué au sein de la fonction publique territoriale. Quelles ont été les étapes marquantes ?



J'ai passé un premier concours afin d'intégrer la fonction publique territoriale, puis un second, assez récemment, afin d'accéder au grade de catégorie B, me permettant d'évoluer dans ma carrière.

Votre poste couvre de nombreuses missions. Comment décriez-vous votre quotidien ?

Seule à mon poste, je m'occupe de l'intégralité des dépenses et des recettes de la commune, mais aussi de l'élaboration de la paye, de la gestion des plannings des agents, des congés, des arrêts et accidents de travail.

C'est un résumé en quelques mots, car la liste de mes tâches est assez longue et variée, mais c'est vraiment ce qui me plaît sur mon poste, cette diversité : les journées s'enchaînent et ne se ressemblent pas !

Je n'ai jamais de période creuse, car les échéances, comme la paye par exemple, reviennent rapidement. Mais j'aime beaucoup travailler ainsi.

Certaines périodes sont plus intenses que d'autres. Comment appréhendez-vous la préparation du budget ?

La période la plus riche de l'année reste quand même le 1er trimestre avec l'élaboration du budget. C'est une période assez difficile, très intense, qui demande beaucoup de concentration, beaucoup de disponibilité, et qui n'est pas toujours facile.

Mais je crois que c'est ma période préférée de l'année, car cela reste quand même un sacré défi tous les ans !

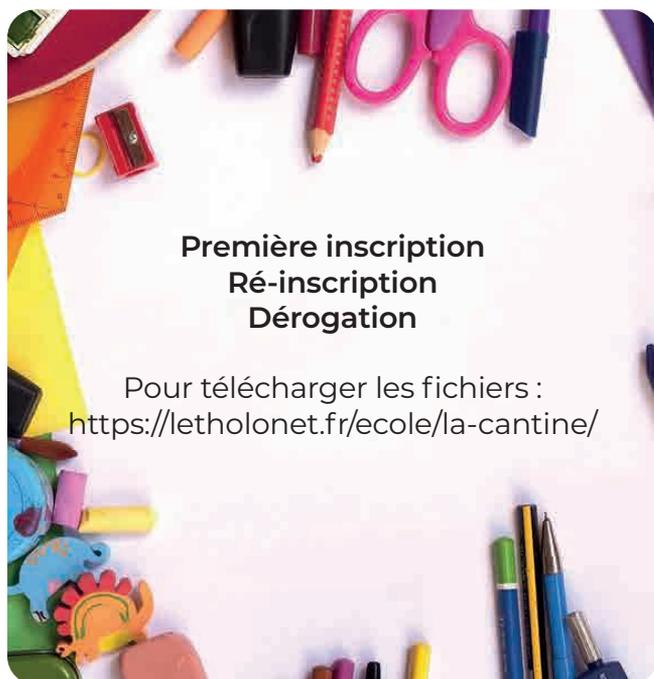
Après plus de vingt ans au Tholonet, qu'est-ce qui vous motive toujours autant dans votre travail ?

Je mesure également la chance de travailler dans un cadre aussi magnifique que Le Tholonet, où règne une bonne ambiance entre collègues, tous services confondus.

ACTUS

ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

L'école



Rentrée Scolaire

2025 - 2026

Première Scolarisation
Votre enfant est né en 2022 et rentre en petite section de maternelle

Nouvel Arrivant
Vous arrivez au Tholonet et votre enfant n'est pas encore scolarisé dans notre groupe scolaire.

Les inscriptions se feront sur rendez-vous auprès de la directrice du groupe scolaire à partir du 20 mars.
Contact : 04 42 66 82 13
ce.0131172d@ac-aix-marseille.fr

Enfant déjà scolarisé
Il vous faudra **réinscrire** votre enfant aux services "Cantine" et "Périscolaire" en remplissant le dossier retirable à l'école ou en téléchargement sur le site internet de la mairie
www.letholonet.fr et en le retournant avant le 31/07 en mairie ou par mail.
cantine.tholonet@orange.fr
Contact : 06 32 10 25 56

Dérogation
Vous n'habitez pas la commune et vous souhaitez scolariser votre enfant dans notre groupe scolaire il vous faudra **retirer un dossier de demande de dérogation en mairie et le remettre au secrétariat du Maire avant le 10 juin 2025.**
Contact : 04 42 66 76 32
secrétariat.tholonet@orange.fr



Espace jeunes municipal

L'Espace Jeunes accueille depuis septembre les adolescents à partir du CM2, les mercredis de 13h30 à 18h.

Cet espace de détente et de rencontre met à disposition des jeunes : billard, babyfoot, table de pingpong, support multimédia.

Les animateurs sont présents pour accompagner les adolescents dans leur projet tout au long de l'année.

Durant les vacances scolaires d'automne et de fin d'année, les adolescents ont pu réaliser des activités variées et innovantes :

- Atelier customisation, Atelier cuisine, Course d'orientation,
- Stage multisports : Disc Golf, Escalade, Initiation lutte, Padel,
- Sorties au Museum d'histoire naturelle, au Rocher Mistral, au Bowling.



DÉMOCRATIE LOCALE

Place aux jeunes !

La commune crée son Conseil des Jeunes

Mais au fait, c'est quoi le Conseil des Jeunes du Tholonet ?

C'est un groupe constitué de 5 jeunes qui se sont portés volontaires, qui sont en âge d'être scolarisés du CM2 à la troisième et qui habitent la commune. Ils s'engagent pour une année.

Cette instance est coordonnée par Lara Facchini, élue en charge de la jeunesse. Il est animé par une animatrice du service éducation et par une personne retraitée volontaire ; son organisation administrative est soutenue par un agent territorial. Son fonctionnement est régi par une charte d'engagement.

Pourquoi un Conseil des Jeunes intergénérationnel au Tholonet ?

Il sert à porter la voix de la jeunesse dans notre village à travers des propositions d'actions soutenues par des adultes ressources qui souhaitent partager leur expérience de la vie, leur savoir-faire.

Ce conseil permet d'impliquer les jeunes aux événements de la démocratie locale comme les conseils municipaux et les cérémonies officielles.



Le CJT est en train de travailler sur son nouveau logo.

Le Conseil des Jeunes a été présenté aux membres du conseil municipal lors de sa séance du 27 mars 2025.



Rocher d'escalade, un nouvel équipement sportif en accès libre

Un nouvel équipement sportif et de loisirs vient de sortir de terre au Tholonet.

Situé dans le prolongement du city stade au Parc des Rapegons, le rocher d'escalade est avant tout destiné aux enfants et adolescents de 8 à 14 ans, sous la responsabilité de leurs parents.

La municipalité a choisi un équipement pouvant être utilisé librement, continuant ainsi sa politique de développement du sport pour tous, partout, tout le temps.

La pratique est sécurisée par une aire de réception en gravier et les dimensions (surtout la hauteur) ont été choisies pour une utilisation sans risque de blessure.

N'hésitez pas à user et abuser de ce nouvel équipement et surtout amusez-vous !



Les Mercredis du City continuent sur leur lancée

Le programme 2024-2025 est axé sur la découverte et la diversité des sports.

Après quatre séances dédiées au handisport, au Poul ball, au Raqball, au speedminton et au gouret, Jonathan poursuit son exploration de sports innovants avec des séances axées sur les sports de raquette (padel, badminton, tennis), les sports de lancer (Vortex, Disc Golf) et les sports américains (flagfootball, basket, cricket).



Découvrir de nouvelles activités ludiques et sportives pour faire bouger les enfants et les jeunes du Tholonet, favoriser les pratiques mixtes, tout cela fait partie de l'ambition de la municipalité pour que Le Tholonet soit une vraie « ville active et sportive » !



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Fête des sciences - Jour de la Nuit

La fête des sciences s'est déroulée le **samedi 5 avril de 10h à 18h à la salle Ferrat et sur la place des Libérateurs.**

C'était l'occasion pour toute la famille, petits et grands, de réaliser des expériences autour de thématiques scientifiques comme l'air, l'eau, la terre, la robotique, les énergies...

Nous tenons à remercier pour leur participation et leur investissement la SCP, l'INRAE, les P'tits débrouillards et les Petits Atomes.

S'en est suivi « Le Jour de la Nuit », animé par les Astronomes Amateurs Aixois Observatoire de Vauvenargues, sur l'**esplanade des jardins partagés de 20h à 23h30.**

Au programme :

- Projection d'un diaporama ;
- Repérage au laser des constellations ;
- Observation du ciel avec instruments



Photo de Jérôme Guillemyn,
4^e prix du concours photos



CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Retour en images sur les événements durant la période hivernale

Notre commune, riche de son histoire et de son patrimoine, continue de se transformer en un lieu où l'art et la convivialité se rencontrent.

Ces initiatives ont permis de renforcer les liens sociaux et de promouvoir un véritable esprit de communauté.

Événements, concours, rencontres, concerts et activités sportives ont rythmé la vie au Tholonet tout l'hiver. Nous avons pu voir les habitants se réunir pour le concours photos, Halloween, la journée handisport et le marché de Noël provençal.

Retour en images sur les moments forts de ce début d'année.



Marché de Noël





Téléthon

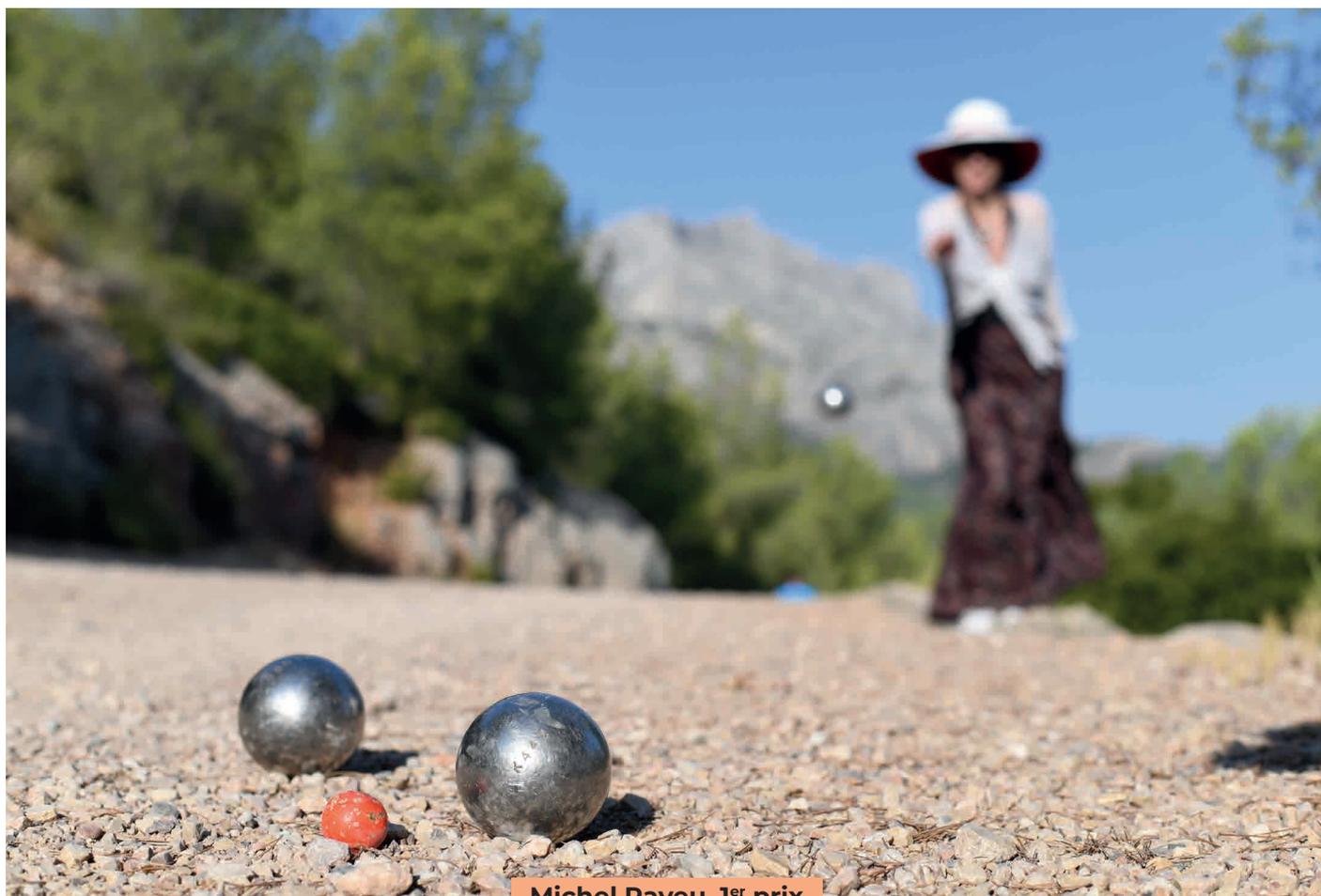


Handisport



Halloween

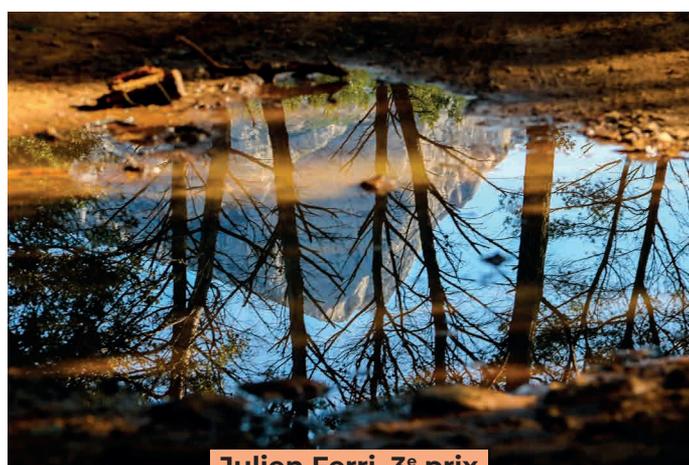
Résultats du concours photo 2024



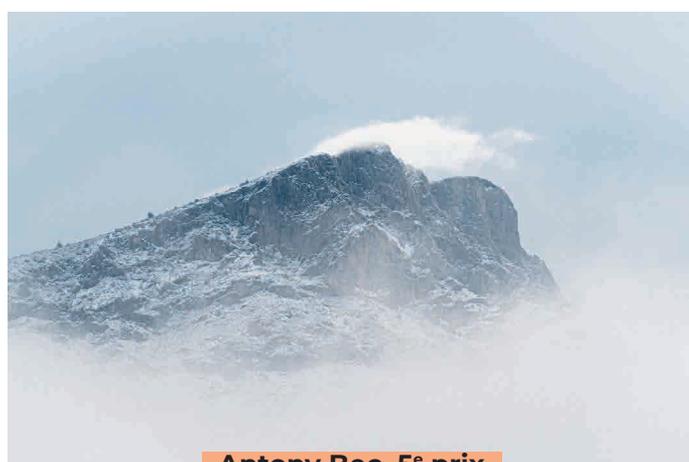
Michel Raveu, 1^{er} prix



Laurent Garreau, 2^e prix



Julien Ferri, 3^e prix



Antony Bec, 5^e prix

Mars 2025



8 mars : Journée internationale des droits des femmes

La municipalité célèbre les femmes avec l'exposition « RESPECT ». Proposée par la Région PACA, cette exposition présente 20 portraits de femmes inspirantes de notre territoire. Une mention spéciale est faite à Josette Baiz, chorégraphe à Aix-en-Provence et fondatrice de la compagnie Grenade, que nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune.



Conférence historico-décalée

Présentée par la compagnie Bretzels, cette conférence évoquait la première femme militante célèbre pour ses écrits de 1791 : La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges.



Portrait d'une autre femme inspirante : Jacqueline de Romilly

Helléniste, académicienne et citoyenne du Tholonet, Jacqueline de Romilly a été mise à l'honneur à travers un portrait présenté par Madame Monique Trédé, helléniste, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ancienne élève et amie de Jacqueline de Romilly.

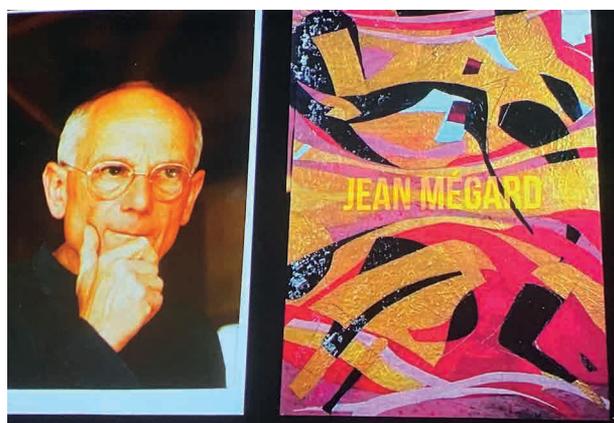
Nous remercions chaleureusement Mme Trédé, ainsi que Robert Chouraqui pour son aide précieuse dans la diffusion des films et des photos.

Hommage à Jean Mégard

« Derrière chaque homme se cache une femme... parfois deux ! »

La municipalité a honoré l'artiste méconnu du XXe siècle Jean Mégard — peintre, sculpteur et céramiste — à travers la projection d'un film réalisé par sa petite-fille Astrid, avec l'expertise de Robert Chouraqui.

Cette projection a été suivie d'un échange animé par Geneviève Longo, en présence de sa femme Nicole (figure incontournable des Artauds) et de son fils Yves.



La musique s'invite au Tholonet

Musique baroque à l'église Sainte-Croix

L'ensemble Café Zimmermann nous a offert une parenthèse enchantée « Du côté de Versailles ».

Le temps d'une soirée, l'auditoire s'est laissé séduire par les œuvres de Leclair, Francœur, Balbastre, Guillemain et Rameau, interprétées par quatre musiciens : clavecin, flûte traversière, viole de gambe et violon.



Musique du monde, en partenariat avec le festival MUS'iterranée

Le groupe Radio Babel a jeté l'ancre au Tholonet pour nous faire voyager au rythme des chants de la mer et des poèmes d'exil avec son concert Au-delà des mers.

La mer donne à penser... et à rêver.



Spectacle jeune public

« AlterZégos... ou presque » par la Compagnie Eponyme. Les jeunes enfants, venus nombreux accompagnés de leurs parents, ont applaudi avec enthousiasme les chamailleries clownesques de Gazoline et Émile.



La municipalité remercie chaleureusement toute l'équipe de bénévoles pour leur aide précieuse, leur soutien constant et leur bonne humeur lors des manifestations culturelles.

Échange Associations – Mairie

Cette année, la municipalité a eu le plaisir de recevoir individuellement les représentants des associations du Tholonet à l'occasion des demandes de subventions.

Ces rencontres ont permis de riches échanges d'idées et le partage d'expériences autour des projets à venir. Les partenariats noués auront ainsi plus de sens.

Consciente de l'importance du tissu associatif dans la vie locale, la mairie a renouvelé, ou augmenté, son soutien financier aux associations.

Les élus délégués remercient sincèrement tous les représentants associatifs pour leur engagement et leur participation active.

Murets en pierres sèches sur la route Cézanne

Cette opération de préservation du patrimoine concerne les propriétaires qui ont des murs en pierres sèches qui se sont effondrés le long de la route Cézanne.

La commune prend à sa charge 50% des travaux de restauration avec un plafond de 2.000 € par restauration.

Pour tout renseignement :
urba.letholonet@orange.fr



Le terroir du Tholonet : un grand « Cru » Sainte Victoire

Lors de la session du 6 février, le Comité national des appellations d'origine relatives au vin a reconnu à l'unanimité aux vins de Sainte-Victoire le droit d'utiliser le mot « cru ».

C'est une première pour le monde viticole provençal, une avancée attendue depuis 30 ans. Reconnues dès 2005 sur les couleurs rouge et rosé, les « côtes de Provence Sainte-Victoire » sont la plus ancienne dénomination géographique complémentaire (DGC) des côtes de Provence.

Elle regroupe 31 caves particulières et 4 coopératives, réparties sur les communes de Châteauneuf-le-Rouge, Le Tholonet, Meyreuil, Peynier, Puyloubier, Rousset et Trets pour les Bouches-du-Rhône et Pourcieux et Pourrières dans le Var.

Dans notre village, sont concernés Château Henri Bonnaud et le Domaine des Artauds, tous deux en Bio. Bravo à eux pour leur ténacité !



Dénomination des voies et des places publiques

Dans la commune, la dénomination des voies et places publiques est laissée au libre choix du Conseil municipal selon les articles L. 2121-30, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code général des collectivités territoriales.

Place des Libérateurs

A l'occasion de la cérémonie des 80 ans de la Libération de Palette, M. le Maire a prononcé un discours retraçant les événements qui se sont succédés en Août 1944.

Il a notamment rappelé le rôle des femmes et des hommes du Tholonet, coordonnés par le maire Hilaire Houchart.

Les forces locales étaient d'abord les groupes de la Résistance intérieure, le maquis de Saint-Antonin, les jeunes hommes torturés et fusillés le long de la Route Cézanne. Les Alliés participant à l'opération Dragoon étaient menés par le Général de Lattre de Tassigny et la 1ère division française libre composée majoritairement de soldats d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Les troupes de la 3ème division d'infanterie américaine sont arrivées le 20 août de l'Ouest, depuis le virage de Langesse. Elles ont ensuite libéré la ville d'Aix-en-Provence le lendemain.

Une plaque fut apposée le long de la Nationale 7 en présence du Capitaine Stoy, et la place en contre-haut prit le nom de « Place des Libérateurs ». Le devoir de mémoire nous invite à rendre hommage à ceux qui se sont battus contre l'Axe, pour restaurer la devise de la France.

Parc des Rapegons

Le Parc des Sports est un lieu de loisirs, de rencontre, et de partage. Il connaît un regain d'attractivité grâce à ses équipements sportifs en plein air (terrains de foot et de tennis, padel, city-stade, rocher d'escalade, table de ping-pong, bientôt un pump-track).

Situé entre la rivière et l'allée Louis Philibert, son cadre naturel exceptionnel est propice aux balades en famille. Grâce à ses aménagements (tables, bancs, fontaine à eau potable), toutes les générations ont plaisir à s'y retrouver.

L'équipe municipale a voulu rendre hommage à Michel Bernascolle, écrivain natif du village, qui a publié « Le Tholonet au fil du temps » en 2024 à titre posthume.

Son ouvrage précédent, « Les Rapegons de Sainte-Victoire » narre ses escapades en Provence. L'enfance, la nature, la Cause,... autant de marqueurs intemporels du Parc public.

Allée Jean Ausset

Dans les années 1990, le Domaine de l'Escapade fut construit à l'entrée ouest de Palette dans le cadre d'un Programme d'aménagement d'ensemble.

À l'issue de son édification, la voie passant devant a été rétrocédée à la commune par l'aménageur. Cette zone d'activités offre des commerces et services nombreux et appréciés des habitants du Tholonet et de la vallée de l'Arc. Jean Ausset, en tant que maire de 1995 à 2001, a été instrumental dans son aménagement (voiries, rond-point).

A l'unanimité, le conseil municipal a souhaité lui rendre hommage en donnant son nom à la voie publique longeant les commerces.

Place Rosa Berne

Le parvis entre le boulodrome et Le Relais Cézanne Restaurant-Café ne portait pas de nom suite à son aménagement par la Métropole en 2019. Il a paru évident de rappeler le souvenir de la tenancière de l'auberge-épicerie que fréquentaient les habitants du Tholonet et les visiteurs de passage au tournant du XXème siècle. Rosa Berne a laissé sa trace dans l'histoire par sa jovialité, sa modestie et ses talents de cuisinière, appréciés par Paul Cézanne et le sculpteur Philippe Solari.



CCAS

Une Galette au rythme des chansons françaises

La traditionnelle Galette des Rois à laquelle le CCAS avait invité les séniors de la commune, a connu cette année encore un grand succès.

Plus de 120 personnes se sont retrouvées au Pavillon Sainte-Victoire pour un après-midi de fête et d'amitié. La compagnie FRENCHY a interprété les plus belles chansons françaises d'Edith Piaf à Johnny Hallyday. Chanteurs et danseurs, costumes, paillettes, lumières, un vrai cabaret qui a réjoui nos aînés... et donné à quelques-uns des fourmis dans les jambes.

Le partage de la galette ou de la brioche a prolongé dans la bonne humeur ce beau moment de rencontre et de convivialité.





La prévention, une des clés pour rester en forme et en bonne santé

Soucieux de mettre en œuvre ce qui permet de bien vivre et de bien vieillir, le CCAS du Tholonet s'associe plus que jamais aux campagnes régionales et nationales d'information, de prévention et de lutte contre les maladies les plus agressives ou les plus invalidantes.

Après les animations dans le cadre d'« **Octobre Rose** » et l'incitation au dépistage du cancer du sein, le CCAS a invité les habitants à une conférence publique intitulée « Café Prostate » animée notamment par des médecins de l'Association nationale des malades du cancer de la prostate.

La mobilisation **Mars Bleu** pilotée par le Ministère de la santé et l'Institut national du cancer propose d'aborder le sujet du cancer colorectal par le biais d'une pièce de théâtre « T'as le kit colo ? ». Elle a été présentée au Tholonet, salle Pezet, le mercredi 19 mars dernier.

Ce spectacle interactif a été suivi d'un échange entre les comédiens et les spectateurs.



Deux nouveaux ateliers pour les Séniors

Atelier mémoire

Du 24 avril au 3 juillet

En partenariat avec l'association France-Alzheimer, le CCAS propose un second atelier mémoire.



Inscription au bureau du CCAS
au 04 42 66 93 62

Atelier yoga du rire

Pour encourager un mode de vie actif et épanouissant

Du 28 avril au 26 juin

Lundi : de 10h à 11h - Espace culturel Georges Duby

Inscription au bureau du CCAS au 04 42 66 93 62



Et toujours... avec des avis 5 étoiles

La Marche douce

« Retraitée, souvent à la maison, le plus difficile a été de faire le premier pas mais je suis ravie, cela me fait voir du monde, on discute, on fait connaissance »

« Une bonne manière d'être en contact avec la nature, écouter les oiseaux et profiter de notre belle Provence »

La Gym douce

« Outre les effets bénéfiques sur le corps, j'y trouve un moyen de rejoindre l'intériorité de mon être »

« Un temps pour lâcher prise où les tensions disparaissent »

« Comment apprendre à détendre des muscles auxquels on ne pense pas : celui des yeux par exemple »

Les Clés du numérique

« Cet atelier est extraordinaire et son animatrice géniale. On croit souvent tout savoir mais non. C'est parfait pour se mettre un peu au niveau et apprendre à utiliser de nouvelles applications. Je me sers bien mieux de mon ordinateur et de mon smartphone »

L'Atelier Mémoire

« Un atelier convivial et particulièrement ludique pour appréhender le fonctionnement de sa mémoire visuelle, auditive, intellectuelle... et découvrir que la mémoire est une perception fondamentalement individuelle et différente de la perception des autres.

Le plaisir d'un partage sans jugement sur les facilités et les difficultés de chacun avec sa propre mémoire »

L'Atelier Equilibre

« Je me régale dans cet atelier qui permet de tonifier les muscles essentiels au maintien de l'équilibre. Une super prof ! »

EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

LISTE LE THOLONET POUR L'AVENIR

Cinq années d'action au service du Tholonet

Il y a cinq ans, notre équipe prenait ses fonctions avec une volonté claire : moderniser la commune, renforcer la transparence et replacer le citoyen au cœur de la vie municipale. En 2020, nous avons reçu mandat pour agir avec dynamisme, efficacité et proximité. Aujourd'hui, à l'heure du bilan, nous sommes fiers de constater que les engagements pris devant vous ont été tenus, dans un contexte pourtant souvent contraint, entre crise sanitaire, inflation et bouleversements nationaux.

Une communication repensée pour une démocratie locale renforcée

La communication municipale est un levier central de notre action. Le magazine Au Fil de la Cause a été entièrement repensé dans sa forme comme dans son fond. Nous y avons ajouté une publication complémentaire, le Flash Info, distribué entre deux numéros, pour garantir un lien régulier avec les habitants.

Parallèlement, nous avons développé de nouveaux canaux : les réseaux sociaux, l'application Panneau Pocket, les bornes interactives dans le village, sans oublier la refonte complète du site internet, prévue pour le printemps 2025.

Une transition écologique concrète et continue

Notre commune a été désignée en 2023 « ville-pilote » de la transition écologique par le Département des Bouches-du-Rhône. Cette reconnaissance valorise les nombreuses actions engagées tout au long du mandat : développement des jardins partagés, renforcement de la végétalisation des espaces publics, limitation de l'artificialisation des sols, sanctuarisation des terres agricoles et amélioration des mobilités douces.

Le programme de rénovation de l'éclairage public s'est intensifié, avec pour objectif d'atteindre 100 % d'équipements en LED fin 2025. Cette modernisation permet de réduire significativement la facture d'énergie et l'impact environnemental.

Un cadre de vie embelli, pour le bien-être de tous

L'amélioration du cadre de vie a été au cœur de notre action. Plusieurs opérations d'aménagement ont vu le jour : réfection du chemin du Doudon, du chemin de la Paroisse, du carrefour de l'Éperon Saint-Jacques, et de la route du Cagnard. Nous avons entrepris le réaménagement de la place du marché pour la rendre plus fonctionnelle, plus végétalisée, perméable aux eaux de pluie et plus agréable à vivre au quotidien.

Le parc des sports renommé Parc des Rapegons s'est enrichi d'un city stade, d'un rocher d'escalade et bientôt d'un pumptrack. La réhabilitation de l'espace Duby a été lancée : ce chantier structurant se poursuivra dans les années à venir pour en faire un lieu polyvalent de partage et de vie pour toutes les générations.

Une vie associative et culturelle en pleine vitalité

Le soutien financier aux associations a été renforcé d'année en année, à la hauteur de leur engagement sur le terrain.

Après les périodes de crise sanitaire, les événements locaux ont retrouvé toute leur vitalité : la fête du village, la matinée des associations, les festivals, les concerts, les expositions et les animations sportives ont rythmé les saisons et rassemblé les habitants.

La diversité des propositions a permis de toucher tous les publics et de faire rayonner le Tholonet comme un village dynamique, innovant et ouvert.

La création du sentier patrimonial avec une commission extra-municipale a offert aux habitants comme aux visiteurs une nouvelle manière de découvrir l'histoire, les paysages et l'identité du Tholonet à travers un parcours accessible, documenté et inscrit dans la durée.

Enfance et jeunesse : des actions concrètes au quotidien

Depuis 2020, la commune a renforcé son engagement en faveur des enfants et des jeunes. La fusion des écoles maternelle et élémentaire, décidée par l'Éducation nationale et entérinée par le Conseil municipal, a permis de proposer un projet pédagogique cohérent et continu. Elle s'est accompagnée de travaux d'amélioration, notamment dans la cantine scolaire où d'importants travaux d'entretien ont été réalisés. La qualité des repas a été améliorée avec plus de produits bio et locaux et des fruits à croquer offerts par la mairie. Des travaux de sécurisation des espaces et de végétalisation des cours de récréation ont également été effectués.

Par souci pour le pouvoir d'achat, les tarifs des services périscolaires ont été diminués pour les familles les plus modestes. Pour les adolescents, l'Espace Jeunes a été dynamisé sous gestion municipale, avec une programmation enrichie : activités sportives, séjours nature, sorties culturelles et projets collectifs.

Enfin, un Conseil des Jeunes, regroupant des élèves de CM2 et de collège, a été créé pour donner la parole aux plus jeunes et les associer au devenir de la commune.

Une action sociale renforcée, au plus près des habitants

Le CCAS du Tholonet a multiplié les actions en direction des publics fragiles, avec une attention particulière portée aux seniors, aux aidants et aux familles. Nous avons développé une offre d'ateliers variés, accessibles gratuitement à tous, avec un réel succès auprès des retraités.

Ces dernières années, plusieurs cycles ont vu le jour : sophrologie, sport équilibre, techniques du numérique, mémoire, yoga du rire, pilates, art créatif, théâtre, généalogie, ou encore ateliers "bien vieillir". En parallèle, des animations sportives hebdomadaires comme la gym douce ou la marche nature ont été proposées.

Le CCAS a aussi mis en place des actions innovantes de sensibilisation et de prévention dans le domaine de la santé : conférences, pièces de théâtre, participation aux campagnes nationales de dépistage et de lutte contre les cancers (Mars bleu, Octobre rose...) ou encore l'accueil de la Caravane du Bel Âge, véritable guichet itinérant d'accompagnement des seniors. Enfin, le CCAS a initié des rencontres intergénérationnelles enrichissantes pour les jeunes et les moins jeunes.

Un urbanisme maîtrisé et respectueux du cadre de vie

Tout au long du mandat, nous avons veillé à défendre un urbanisme raisonné, équilibré et fidèle à l'esprit du Tholonet. La commune a participé activement à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aix, entré en vigueur en décembre 2024. De larges zones ont été reclassées en espaces naturels, les programmes immobiliers ont été revus à la baisse, et certaines parcelles comme le jardin de Capdeville ont été sanctuarisées pour préserver leur vocation publique.

Nous avons également travaillé à la différenciation de l'offre de logements à travers les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), afin de permettre aux jeunes actifs de s'installer sur la commune et aux seniors d'y rester dans de bonnes conditions.

Dans le même esprit, nous nous sommes opposés à l'ouverture de nouvelles zones destinées à l'implantation de bureaux. Cette position ferme a permis de préserver l'identité paysagère du Tholonet, en évitant une artificialisation supplémentaire des sols.

Enfin, pour garantir la qualité du cadre bâti, nous avons adopté une Charte du Mieux Construire qui définit des règles d'intégration paysagère et de qualité architecturale.

Prévention des risques : une politique de sécurité civile active et innovante

Face à la réalité de notre territoire – boisements, reliefs, infrastructures sensibles – la gestion des risques majeurs est une priorité permanente. En 2024, nous avons mis à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), documents essentiels pour protéger la population en cas d'événement exceptionnel.

Nous avons aussi relancé le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) en recrutant puis en formant une équipe d'une trentaine de bénévoles.

Par ailleurs, un travail approfondi a été mené sur le maillage et la conformité du réseau de défense incendie. Plusieurs bornes incendie publiques ont été remplacées ou remises en état, en lien avec le SDIS 13, pour garantir une couverture optimale du territoire communal.

Tranquillité publique et sécurité du quotidien

La commune a renforcé sa politique globale en matière de tranquillité publique. La police municipale a été replacée au cœur de Palette, proche des commerces.

Le système de vidéoprotection est en cours d'installation sur des points stratégiques du territoire. Cette démarche a été menée dans un cadre participatif : une consultation locale a été organisée en 2023 pour recueillir l'avis des habitants sur l'opportunité de ce dispositif.

Par ailleurs, nos relations avec la Gendarmerie se sont considérablement renforcées au cours du mandat. Des échanges réguliers, des réunions publiques et des opérations de sensibilisation ont été menées en lien étroit avec la brigade territoriale. Cette présence accrue sur le terrain a porté ses fruits : les chiffres de la délinquance sont en baisse au Tholonet, qu'il s'agisse des atteintes aux biens ou des incivilités. Enfin, la création d'une brigade de Gendarmerie sur la commune est désormais actée. Le terrain a été acquis et la livraison est prévue à l'horizon 2029.

Une gestion des finances communales saines

Tout cela a été rendu possible grâce à une gestion budgétaire rigoureuse. Entre 2020 et 2024, la commune a consacré près de 11,5 millions d'euros à l'investissement. Dans le même temps, la dette communale a été réduite de 55 %, passant de 1,4 million d'euros au 1er janvier 2020 à 635 000 euros fin 2024.

Ces investissements ont été réalisés majoritairement grâce à l'autofinancement, complété par un important volume de subventions obtenu grâce à notre crédibilité.

Nous avons en effet su mobiliser d'importants financements extérieurs – Métropole, Département, Région, Europe – pour alléger la charge pesant sur les finances communales. Le taux d'imposition communal, quant à lui, est resté inchangé sur l'ensemble du mandat. Promesse tenue.

Un avenir à poursuivre ensemble

Ce mandat aura été celui de l'ouverture, de la proximité, de la transparence et de l'action concrète. Il aura aussi été marqué par une remobilisation collective : celle des élus, des agents, des associations et des citoyens engagés pour leur commune.

Vos encouragements nous portent et nous permettent de voir loin.

Avec la même énergie et la même volonté, nous sommes plus que jamais motivés pour rassembler et faire avancer Le Tholonet. Dans le respect de son identité, au service des habitants et tourné vers l'avenir !

Vincent Languille, Patrick Brico, Lara Facchini, Maxime Vitalis, Géraldine Gilbert, Alexandre Raoux, Gilles Pivot, Gwion Meyer, Stephan Penadille, Anne Amate, Eric Audo, Ariane Woringer, Fabien Guardia, Geneviève Ciavaglini, Mireille Brico, Tatiana Favre

LISTE NOTRE EXPÉRIENCE AU SERVICE DE VOTRE QUALITE DE VIE

Chers habitants

Quel est le rôle de vos conseillers d'opposition ?

Notre statut de conseillers minoritaires nous confère une importante responsabilité dans le bon fonctionnement de la démocratie locale.

Notre rôle est de participer à la construction de l'avenir du village dans une démarche commune avec la majorité qui doit s'appuyer sur nous, pour trouver des solutions constructives en vue du bien commun.

Dans ce but, la majorité doit faire preuve de communication, de transparence, pour nous permettre de maîtriser parfaitement les dossiers, de leur préparation à leur aboutissement, afin de proposer des solutions adaptées à notre commune. Cette démarche garantit un équilibre démocratique et évite la restriction de l'action de l'opposition.

Il est regrettable de découvrir certains de ces dossiers avec les rapports soumis au Conseil Municipal, seulement en séance. Les informations, les accès aux données, les participations aux commissions sont indispensables à la parfaite connaissance de ceux ci.

Comment se mobiliser lorsqu'un sujet figurant à l'ordre du jour n'est reçu que cinq jours avant le conseil ?

Comment se mobiliser si les dossiers ne sont pas présentés aux commissions où nous siégeons, sans comptes rendus et bilans d'avancement ?

Effectivement dans les communes de moins de 2 500 habitants, les droits de l'opposition sont plus restreints, mais certains principes restent garantis par la loi et la jurisprudence. Malgré la position minoritaire, les conseillers d'opposition ont un véritable levier d'action, notamment en mobilisant la population et en proposant des alternatives en demandant des explications sur les projets communaux, de même en relayant les préoccupations des habitants, notamment ceux qui ne se reconnaissent pas dans la majorité.

Etablir des relations constructives est indispensable pour avancer pour le bien de notre village !

INFOS PRATIQUES

Nouveau commerce

Maison Gracelli : l'essentiel, c'est le goût !

Le village du Tholonet accueille désormais la Maison Gracelli, un restaurant-traiteur où les mots-clés sont : saveur, produits locaux et authenticité.

Carole, la fondatrice, propose une cuisine inspirée des recettes de sa grand-mère, et de ses expériences culinaires.

Exclusivement préparés sur place avec des produits locaux de saison, une véritable cuisine maison accessible à tous.

Vous pouvez déguster sur place, en terrasse ensoleillée ou emporter vos plats au bureau, ou chez vous.

Nos propositions sont mises à jour chaque semaine sur notre site internet www.maisongracelli.com

Adresse : 282, Rue de la Libération, Le Tholonet

Ouvert du Lundi au samedi en journée

Réservations : 04 42 69 00 20



Nouveautés au jardin de Capdeville



Suite à la concertation qui a eu lieu en 2024 avec les habitants du quartier, la demande d'une table de pique-nique avait été formulée.

La table adaptée aux personnes à mobilité réduite est désormais installée.

La Société du Canal de Provence modernise son système d'alerte à la population dans le cadre du PPI Bimont.

Le mât de la sirène qui se trouvait près de la salle Pezet sera déplacé au jardin de Capdeville.





Lutte contre le frelon asiatique

La nouvelle aide du département se traduit par :

- Le financement de pièges à frelons pour les communes de moins de 200 000 habitants. Ces pièges, achetés par les communes et financés à 70% par le département peuvent être installés dans le domaine public.
- Le financement de la destruction des nids de frelons exotiques envahissants auprès des particuliers en attribuant une aide de 50 % du montant TTC, plafonnée à 100€.

Mise en place en juin 2025.

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

04 42 66 90 41

mairie.letholonet
@wanadoo.fr

POLICE MUNICIPALE

06 12 23 17 46
06 88 12 37 16

CCFF

06 19 88 56 75

GENDARMERIE

17 ou 04 42 26 31 96

CCAS

04 42 66 93 62

SCES TECHNIQUES

04 42 12 34 99

BIBLIOTHÈQUE

04 42 66 85 14

FESTIVITÉS

04 42 90 72 30

MATERNELLE

04 42 66 82 13

ÉLÉMENTAIRE

09 71 51 24 56

PÉRISCOLAIRE

06 32 10 25 56

SANTÉ & MÉDICAL

SOS MÉDECIN

04 42 26 24 00

CENTRE ANTI-POISON

04 91 75 25 25

ULTRAMED

04 42 50 60 00

PHARMACIE

04 42 66 80 20

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr. Brihmat - 04 42 27 99 06

Dr. Boutin - 04 42 29 45 73

Dr. Delgrange - 04 42 54 31 19

DENTISTES

Dr. Mahuteaux -

04 42 66 86 86

CABINETS DENTAIRES

04 42 66 91 53

04 42 96 92 12

SAMU

15

POMPIERS

18

APPEL D'URGENCE

112

Permanence des élus



Chaque premier samedi du mois, les élus accueillent les habitants sans rendez-vous.

De 9h30 à 12h, à la Salle Ferrat.

C'est l'occasion d'aborder des sujets personnels ou d'intérêt général.



Retrouvez nos actualités sur :

Panneau Pocket

Facebook - Mairie le Tholonet

Instagram - @letholonet



mairie.letholonet@wanadoo.fr
www.letholonet.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Louis-Marie Le Bellec né le 10 juillet 2024
- Luna Seijo Vial née le 30 septembre 2024
- Rose Cano née le 3 janvier 2025
- Colombe Fabre née le 6 février 2025
- Milann Payet né le 8 février 2025
- Jeanne Perrin née le 15 mars 2025
- Ezrah Le Bras Dupin né le 22 mars 2025

DÉCÈS

- Janine Thomas (née Laufer) décédée le 01 octobre 2024
- Olivier Therme décédé le 8 octobre 2024
- Anne Grandjean (née Frémiot) décédée le 20 octobre 2024
- Pierre Cournon décédé le 29 octobre 2024
- Françoise Bravi (née Petiot) décédée le 29 octobre 2024
- Pierre Thomas décédé le 6 novembre 2024
- Jeannine Valleix (née Guichard) décédée le 11 novembre 2024
- Marie-Jeanne Dubourg (née Longo) décédée le 25 décembre 2024
- Isabelle Marin (née Lanini), décédée le 26 décembre 2024
- Marcelle Pélissier (née Fricker) décédée le 26 décembre 2024
- Henry Royère décédé le 29 janvier 2025
- Carmen Bernard (née Ordonno) décédée le 31 janvier 2025
- Geneviève Clauzon (née Humbert) le 24 février 2025
- Boualem Makhoulouf décédé le 7 mars 2025

MARIAGES

- Sébastien De Même et Amandine Gourru le 09 novembre 2024
- Joshua Wolfcarius et Julie Amar le 23 novembre 2024
- Hamed Mustapha et Vincent Languille le 25 décembre 2024
- Jade Dikbeyekian et Yakoup Erdal le 12 avril 2025



Utile *Le Tholonet*   

PRODUITS **LOCAUX** PRODUITS **BIO** CAVE A **VIN & BIÈRES** DIRECT PRODUCTEUR **VIANDES AOP**

8h30 - 13h / 15h30 - 19h30, du lundi au samedi
8h30 - 12h30, le dimanche et fériés

321 av. Paul Roubaud - 13100 Le Tholonet
04 42 66 97 43 | utileletholonet@hotmail.com
  [utileletholonet](https://www.facebook.com/utileletholonet)

LA PARENTHÈSE
- Artisan de Beauté -

664 Avenue Paul Rabus
13100 Le Tholonet
tél : 04.42.57.55.97
mob : 06.42.84.32.74

www.institut-beaute-aix.fr

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



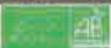
www.domaine-des-artauds.com

HASBANIAN 3^{ÈME} GÉNÉRATION

VOTRE CHAUFFEUR VTC
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
06 14 92 23 20

Château
HENRI BONNAUD
A O C Palette
DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

 **NOTAIRES ASSOCIÉS**
PLA-CHEVALIER
JUZON
RIMET
(LE THOLONET - AUBRUN)

434 allée François Aubrun - La Tringle Vert,
Bât 2
Parking à disposition

Me RIMET : a.rimet@notaires.fr 04 65 40 66 26 Me PLA-CHEVALIER : caroline.pla-chevalier@notaires.fr

Directeur de la publication :
Vincent Languille

Responsable de la Communication :
Gwion Meyer

Réalisation : Gwion Meyer
et service Communication

Rédaction des articles :
Élus et services municipaux

Photos :
Mairie, groupe scolaire, associations

Imprimerie :
Arc en ciel - 06 60 36 88 59

Numéro ISSN : 1265 7867

Imprimé à 1600 exemplaires
Normes FSC - Label Imprim'vert



Le Tholonet